



UNCATEGORIZED

CVPP SANTÉ – CONFIRMATION ET VALIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL DANS LES MÉTIERS DE LA SANTÉ

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 158 candidats et pour le premier semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 93,43 %
- Taux d'abandon : 3,16 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 9,15 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : 27,45 %

PRE-REQUIS

Être demandeur d'emploi jeune ou adulte, fortement intéressé par les métiers de la santé

OBJECTIFS

- Élaborer, valider et sécuriser un parcours de formation qualifiant à sécuriser avec les organismes de formation intervenant sur les actions qualifiantes de la filière.
- Développer les compétences des stagiaires en lien avec le métier visé/le secteur professionnel permettant d'accéder à l'emploi.
- Mettre en relation les stagiaires et les entreprises en vue d'une embauche durable.
- Permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences numériques en lien avec le métier visé/le secteur professionnel en vue de favoriser l'employabilité et sécuriser les parcours.
- Initier le/la stagiaire au développement durable afin de modifier leurs pratiques quotidiennes et leurs pratiques professionnelles.

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil-bilans-clôture
- Phase de positionnement – évaluation du niveau scolaire et des capacités d'apprentissage
- Les métiers de la santé
- Le secteur des métiers de la santé
- Les compétences sociales spécifiques aux métiers de la santé

- Technique de Recherche d'Emploi / LORFOLIO
- Sensibilisation aux gestes techniques sur plateau technique
- Validation du parcours professionnel et plan d'action
- Préparation aux tests d'entrée en
- Période d'application en entreprise

DURÉE

Durée totale de 392 heures :

- 266 heures en centre
- 126 heures en entreprise

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels spécialisés en insertion

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

✉ <https://www.alaji.fr/contact/>

**ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ
REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d' un entretien avec le référent

handicap d'Alaji.

TARIF

Formation uniquement accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par Pole Emploi ou la région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

04/12/2023

